|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo appellation quadri | **Apel Ecole Saint Jeanne d’Arc d’Herblay**Compte-rendu du conseil d’administrationDu 4 juin 2019 |  |

**Étaient présents :**

Les membres du bureau :

Elodie CATHAGNE-MARTIN (Présidente), Emeline LACROIX COCO (Vice-Trésorière), Stéphanie LAPENNA (Vice-Présidente), Muriel VITORINO (Trésorière).

Les membres du conseil d’administration :

Marie BATTISTELLA (Membre du CA), Angélique DELVALLEE (Membre du CA), Sandrine DE PINA (Membre du CA), Stéphanie LE GAL(Membre du CA), Amandine LOUKAS (Membre du CA), Jennifer Theureaux (Membre du CA), Ségolène YVALUN (Membre du CA)

**Absents ou excusés :**

Géraud D’ALBOY (Vice-secrétaire), Valérie CHUNG-COQUILLET (Membre du CA), Caroline FERREIRA-LHOMMET (Membre du CA), Julie HUET (Membre du CA), Céline LOONIS (Membre du CA),

Madame Isabelle MEYER (Chef d‘établissement)

# QUORUM

Aux termes de l’article 7 des statuts, la présence d’un tiers des membres du Conseil d’Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d’Administration est composé de 18 membres.

Le Quorum est fixé à 6 membres.

Le Quorum est atteint et le Conseil d’Administration peut valablement délibérer.

# ORDRE DU JOUR

* CR du 7 Mai à valider
* Subventions
* Bilan Bol de Riz
* Bilan Recytextile
* Point Casquettes
* Point Photographe
* Kermesse

# CR du conseil d’administation du mois de Mai à valider

**Le Compte rendu du Conseil d’administration du mois de mai est adopté à l’unanimité.**

# subvention

Rappel de toutes les subventions accordées et votées par l’Apel:

* 2500 € pour le Futuroscope (élémentaires)
* 150 € pour le spectacle mater (PS et MS)
* 100 € pour les « petites bébêtes » (CE2)
* 250€ pour Verdun (CM2)
* 500€ pour voyage en baie de Somme (GS)
* 500€ pour le numérique
* 500€ d’enveloppe pour les familles en difficultés
* 200€ pour le logiciel « Dys » (CM1)
* 300€ pour le Yearbook : 10€/enfant (CM2)

Rappel des subventions obtenues de l’Apel 95 :

* 1500€ d’enveloppe solidarité (accompagnateurs ; familles en difficultés ; ... )
* 500€ numérique
* 1500€ pédagogique (voyages)

Par rapport au budget prévisionnel, il y a une augmentation des recettes cette année. Il est donc envisagé d’augmenter le budget des subventions.

Il est voté à l’unanimité par le CA, la participation de 30% au paiement de la sortie permis piéton des CE2 à la ferme AJIR (environ 70€).

Après discussion, il est voté à l’unanimité que, selon le résultat de la Kermesse, un gros achat pour l’école sera effectué.

# OpeRation bol de riz

Le bilan de la manifestation est positif :

* 61 personnes présentes ;
* 20 enfants de l’école ;

Le montant du riz étant d’environ 30€, il est finalement offert par l’école.

* montant total perçus grâce à la soirée : 185€
* montant des dons : 218€

soit un total de 403 € récoltés.

L’Apel a l’habitude d’être solidaire d’associations caritatives. Le CA vote le don de 97€ à l’association.

Un montant de 500€ sera donc versé à International Impact.

# casquette

La commande des 500 casquettes a été reçue.

Les premières casquettes ont été distribuées au GS.

Il est décidé que les CM2 recevront leurs casquettes au départ à Verdun. Il faudra donc penser à les emporter pour le voyage au Futuroscope car il ne leur en sera pas redonné.

Il est abordé la traditionnelle « remise de rose » pour remercier la maîtresse à la fin du voyage. Il est décidé que l’opération sera proposée aux parents de CM2 à la fin du Futuroscope, comme tous les autres élémentaires.

# Recytectile

L’association recytextile rencontre des difficultés.

Au moment du CA, les vêtements n’ont toujours pas été récupérés (initialement prévu la semaine du 15 au 19 avril). Il est convenu qu’un camion vienne le jeudi 6 juin pour débarrasser la bibliothèque.

Ces problèmes ont été une gêne pour l’école et les activités liés à cette pièce qui fut complètement occupée comme l’opération a été un succès.

Le CA décide de ne plus passer par cette association à l’avenir. Pour reconduire ce genre d’action, il faudra trouver une autre association partenaire.

# photographe

Le nouveau photographe est venu faire la photo de classe le 23 Mai.

Elodie nous présente la photo de toute l’école avec tous les enfants et le personnel et indique que ce dernier est très agréable avec les enfants et que sa prestation est de qualité. Il faut donc se féliciter de ce choix.

Les bons de commandes individuels seront reçus sous peu (par colis suivi remis à l’école contre signature) et distribués aux parents rapidement.

# Kermesse

## Commissions

Rappel des membres par commissions.

## Matériel Mairie

L’autorisation de débit d’alcool pour la buvette n’est pas encore reçue et sera donnée quelques jours avant la kermesse.

A cause de plusieurs manifestations, nous n’aurons pas tout le matériel demandé mais ce qui nous est accordé semble suffisant :

150 chaises, 60 tables, 15 tentes, 2 stands marché, 8 panneaux d’exposition, 1 sono et 2 micros, 8 poubelles.

## Rétroplanning

Les bons de commandes repas et partie « sur le pouce » ont été distribués ce jour : 4 juin.

Les lots et jeux pour la pêche à la ligne ont été commandés.

La création des tickets en est à la moitié.

La commande du nouveau matériel jeu est à affiner.

Menu  barbecue : sandwich Merguez/Chippo et salades (coleslaw, taboulé oriental ou pomme de terre-thon) ou chips. Pour les salades, il est nécessaire d’acheter des barquettes. Il est impératif de visualiser les contenants avant les achats. La quantité de 300g pour une portion individuelle proposée par Grand Frais semble élevée et sera testée. Elle est estimée à 150-200g/personne par le CA. La quantité commandée sera affinée.

Le planning de tenue des stands via le questionnaire commence à se remplir. Cette organisation est très bien adaptée et appréciée. Elle est à conserver. Des relances aux parents seront faites très régulièrement.

Le CA valide qu’un café sera offert aux parents tenant les stands.

Le planning « Vigipirate » est difficile à remplir : Elodie propose de demander aux maîtresses si elles ont la possibilité de le tenir.

Stand Jeu SUMO : Le CA valide la location d’un ensemble de sumo adulte (environ 180€) ou leur achat (proposition vue : 40€ le costume rembourré) suivant la qualité du costume à acheter. Un retour par whatsapp sera fait au CA.

Les affiches des stands jeux sont faites par une maman qui s’est jointe à la commission déco et que l’on remercie chaleureusement.

Le plan d’organisation de la cour est présenté par Elodie et validé.

## Commission stand sur le pouce

Les réponses au questionnaire commencent bien. Comme pour les plannings ; cette présentation est à conserver et les parents seront relancés avec régularité.

La commission présente un power point avec le rappel des historiques en bénéfices boissons et les avantages des cannettes lors d’une kermesse : facilité de stockage, manutention, facilité de service, écologie, facilité à la vente, gain à la vente et pratique tout au long de la journée. Il est expliqué au CA que les cannettes rapportent plus que la vente de boisson au verre.

Le CA valide que les boissons seront vendues en cannettes le jour de la kermesse. Le prix de vente des gobelets est donc remis en question.

Les prix du stand sur le pouce la kermesse 2019 sont présentés.

## Les validations faites par le CA

* boissons : achat de cannettes et pas de bouteilles
* vente des gobelets à 1€50 l’unité
* achat des mêmes quantités de boissons que l’an passé sauf 50 bières contre 80 l’an passé car trop de reste
* prix de vente : boisson 1€ ; café 0,5€ ; gâteaux : sucré,salé,crêpes 1€ ; bonbons 1€ ; briquettes de jus 0,50€ ; reste des paquets de chips lorsque brasserie de Jeanne fermée 0,5€
* achats : achats investissement : une bouilloire, prises multiples, enrouleur ; achats pour cette année : nappes dont nappes à carreaux sur C discount, même quantité de serviettes et petit matériel, à peu près les mêmes quantités de sauces, feutres indélébiles pour marquer les tickets, au moins 30 sachets de bonbons pour les jeux et environ 20 kgs de bonbons pour mettre en sachet pour stand sur le pouce, 150 paquets de chips individuel (à affiner)
* vente : ticket jeu 1€ à l’unité et 10€ les 11 ; ticket de tombola 2€
* jeux libre et gratuit : « les joyaux de la Reine ». Résultat au micro à 16h.
* Animation gratuite : le sac du sherpa. Le sac sera prêté par la famille Martin. Achat du contenu du sac pour environ 30€ avec des produits du monde. Résultat également à 16h.
* fermeture de ces deux animations à 16h avec l’annonce des gagnants au micro

**Prochain CA :** Le prochain Conseil d’administration se déroulera le 25 juin 2019 à 20h.